



Près de 160.000 personnes dans le besoin ont pu compter sur le soutien des Banques Alimentaires en 2018

Les Banques Alimentaires œuvrent à une plus grande coopération contre la pauvreté dans un paysage aujourd'hui très fragmenté

Piet Vanthemsche, ancien patron du Boerenbond et de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire), est, depuis l'année dernière, le nouveau président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires. Cela fait de lui l'un des nombreux bénévoles engagés dans la lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire. En 2018, ces bénévoles ont recueilli, stocké et distribué pas moins de **15.351 tonnes** de denrées alimentaires à **159.081** « personnes dans le besoin », et ce via un vaste réseau de **623 associations caritatives agréées**.

Ces chiffres montrent qu'en 2018 également, la pauvreté (parfois invisible) n'a cessé d'augmenter en Belgique. Afin de remédier efficacement à la situation actuelle, les différents acteurs de la lutte contre la pauvreté doivent collaborer plus étroitement, et les Banques Alimentaires souhaitent donner l'exemple. En 2019, les Banques Alimentaires élaboreront un nouveau plan d'action stratégique, qui passera notamment au crible sa mission et sa vision, les modèles de coopération avec les partenaires et les processus logistiques.

L'incertitude quant à l'avenir du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et les investissements importants nécessaires dans des capacités de stockage, des moyens de conservation (congélateurs et chambres froides) et du matériel roulant exigeront des ressources supplémentaires. Ce qui montre bien que le soutien des partenaires et du grand public aux Banques Alimentaires demeure indispensable.

Quelques chiffres importants :

- En 2018, **15.351 tonnes de nourriture** ont été distribuées à **159.081 personnes** dans le besoin par l'intermédiaire des associations membres.
- En outre, les Banques Alimentaires ont pour la première fois été chargées de l'organisation logistique complète de la distribution des marchandises du FEAD aux CPAS, qui ont distribué ces produits à **146.848 autres personnes dans le besoin**. (Les produits du FEAD étaient auparavant fournis directement aux CPAS par les producteurs.)
- Les Banques Alimentaires ont ainsi coordonné l'aide alimentaire à **un total de 306.000 personnes** en 2018.
- En 2018, les Banques Alimentaires ont collaboré avec **623 associations caritatives**.



- Chaque don de **1 €** représente **6 kilos de nourriture**. Un don fiscalement déductible de **40 €** correspond donc à une aide équivalente à **240 kilos de nourriture**. Les Banques Alimentaires travaillent selon un coût de fonctionnement minimale de 17 eurocents par kilo de nourriture distribuée. Ce faible coût de fonctionnement est dû en grande partie aux efforts indispensables déployés par les nombreux bénévoles.
- **Un Belge sur sept** (15,9 %) est exposé au risque de pauvreté en se basant sur leur revenu¹.

« Nourrir la solidarité » en pratique

Depuis l'année dernière, la Fédération Belge des Banques Alimentaires adopte un nouveau slogan : « Nourrir la solidarité ». **Il s'agit d'un appel à toutes les parties concernées à unir leurs forces pour concrétiser ce projet en 2019.** Les Banques Alimentaires souhaitent coopérer davantage avec d'autres organisations qui s'efforcent de mettre des denrées alimentaires à la disposition de ceux qui en ont besoin ou qui les soutiennent d'une autre manière.

Piet Vanthemsche, le nouveau président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires, explique : « Les Banques Alimentaires sont responsables de 80 à 85 % de la distribution totale de vivres en Belgique, mais cela ne veut pas pour autant dire que nous pouvons ou voulons tout prendre en charge, bien au contraire. **Nous nous considérons comme une plaque tournante logistique**, qui fournit un vaste réseau d'associations agréées se chargeant de la distribution aux personnes dans le besoin. Nos premiers partenaires sont les plus de 600 associations caritatives locales qui apportent des vivres directement à la population. Mais nous voulons en outre collaborer plus étroitement avec les organisations partenaires qui prennent en charge d'autres aspects d'intervention tels que le soutien psychologique, la gestion budgétaire, la sociabilité, les activités culturelles, etc. Citons par exemple les CPAS, les Epicerie Sociales, la Croix Rouge, Fédération des Services Sociaux (FdSS) ou Caritas. »

En 2018, 159.081 personnes dans le besoin ont pu compter sur le soutien des Banques Alimentaires. L'année dernière, les Banques Alimentaires ont également coordonné pour la première fois **l'organisation logistique** des livraisons de marchandises FEAD aux CPAS, ce qui représente **146.848 personnes supplémentaires**. Grâce à ces livraisons centralisées, **les frais de transport ont pu être réduits**. Cette nouvelle série de tâches entraîne, d'une part, des coûts de fonctionnement légèrement plus élevés pour les Banques Alimentaires (de 15 à 17 centimes d'euro par kilo), mais le tableau d'ensemble permet des économies énormes et cette nouvelle manière de travailler est également meilleure pour l'environnement.

Une grave pénurie pour aujourd'hui et demain ?

Depuis plusieurs mois, les Banques Alimentaires sont confrontées à un retard dans la livraison de certains produits de base. **Jef Mottar**, administrateur délégué, explique la

¹ Indicateur européen de la pauvreté : http://www.luttepauvrete.be/chiffres_nombre_pauvres.htm



situation : « *La pénurie actuelle de vivres à laquelle font face des Banques Alimentaires et associations est due à des difficultés administratives dans la conclusion de contrats entre producteurs et autorités publiques pour la fourniture de denrées alimentaires avec des subventions européennes par le biais du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). En conséquence, une partie importante de l'approvisionnement alimentaire a été perdue depuis le mois d'octobre 2018.* »

Il poursuit : « *Des mesures correctives ont entre-temps été prises par le Service Public d'Intégration Sociale (SPP-IS) et les Banques Alimentaires, mais la situation reste extrêmement précaire. Tout est mis en œuvre pour éliminer ces déficits le plus rapidement possible, mais la situation devrait être plus ou moins normalisée à partir de février-mars 2019. C'est pourquoi tout don supplémentaire est bien entendu plus que bienvenu.* »

Le Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD) est actuellement responsable de près de la moitié de l'approvisionnement aux Banques Alimentaires, mais l'actuel système européen d'aide alimentaire sera réformé à partir de 2021. Les conséquences de cette réforme sont encore très incertaines pour l'instant, mais les Banques Alimentaires doivent se préparer à une réduction du budget du FEAD en vue de garantir l'afflux nécessaire de denrées alimentaires. C'est également l'une des raisons pour lesquelles la Fédération Belge des Banques Alimentaires se penchera sur plusieurs pistes de coopération l'année prochaine.

Un nouveau président bénévole

Le nouveau président Piet Vanthemsche montre sa détermination dans la lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire en Belgique : « ***La double lutte dans laquelle sont engagées les Banques Alimentaires est très précieuse pour la société, car ces dernières apportent une contribution importante à la lutte contre la pauvreté et à la durabilité de la chaîne alimentaire. Par mon engagement, je souhaite mettre à profit l'expertise que j'ai acquise dans le passé pour renforcer la Fédération Belge des Banques Alimentaires.*** »

Il ajoute : « *L'impact des Banques Alimentaires sur le terrain est énorme, ce n'est que grâce aux activités logistiques méticuleuses des neuf Banques Alimentaires régionales que la distribution de vivres à plusieurs centaines d'associations locales d'aide est rendue possible. Le fait que notre organisation soit indépendante, presque sans subventions publiques, et fonctionne uniquement grâce à des bénévoles, la rend encore plus spéciale. Ce sont eux qui travaillent quotidiennement dans l'ombre et assurent le fonctionnement du dispositif logistique.* »

Solidarité = (ré)intégration sociale

Dans le cadre de la coopération renforcée, les Banques Alimentaires souhaitent également contribuer à l'intégration sociale et à l'emploi en 2019. En tant que centres de formation reconnus, elles contribuent à la (ré)intégration sociale des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Grâce à des contrats sociaux financés par les pouvoirs publics, 24 personnes peuvent actuellement exercer un emploi auprès des Banques Alimentaires et y acquérir des compétences (par exemple comme magasinier ou conducteur de chariot

élevateur). Cette expérience leur permet ensuite de tenter leur chance sur le marché ordinaire du travail et de sortir ainsi de la pauvreté. Dans son exercice stratégique, la Fédération Belge des Banques Alimentaires examinera comment approfondir cette fonction sociale.

Tableau 1 : Nombre de démunis aidés

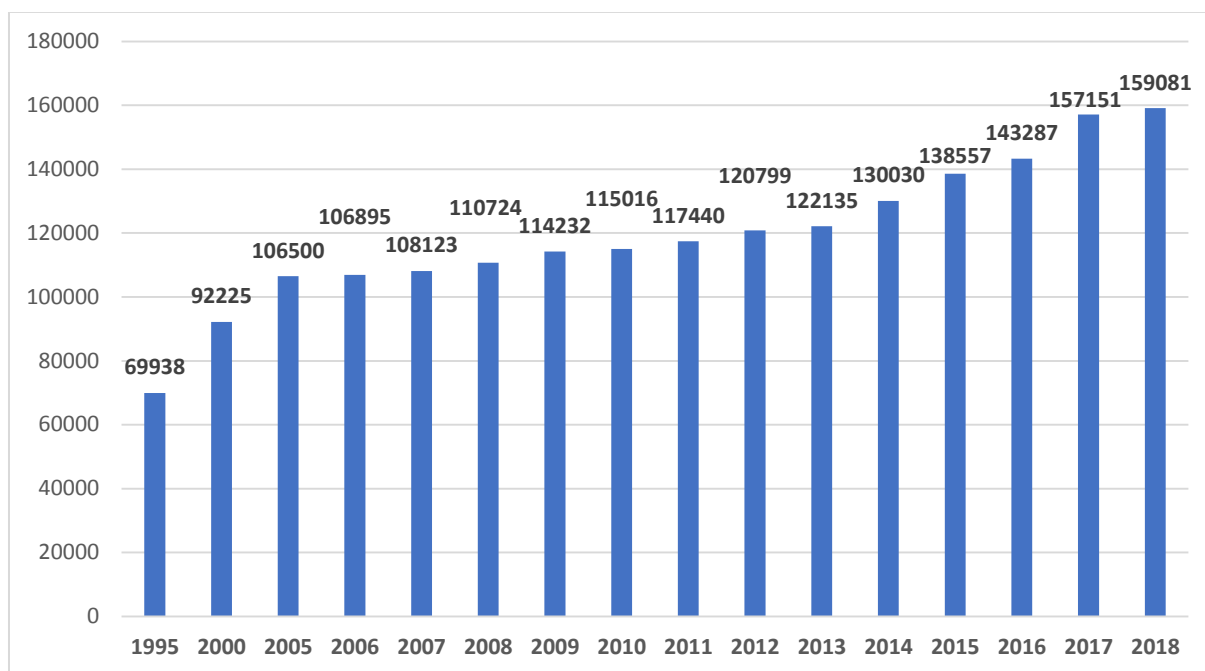


Tableau 2 : Tonnage de vivres distribués

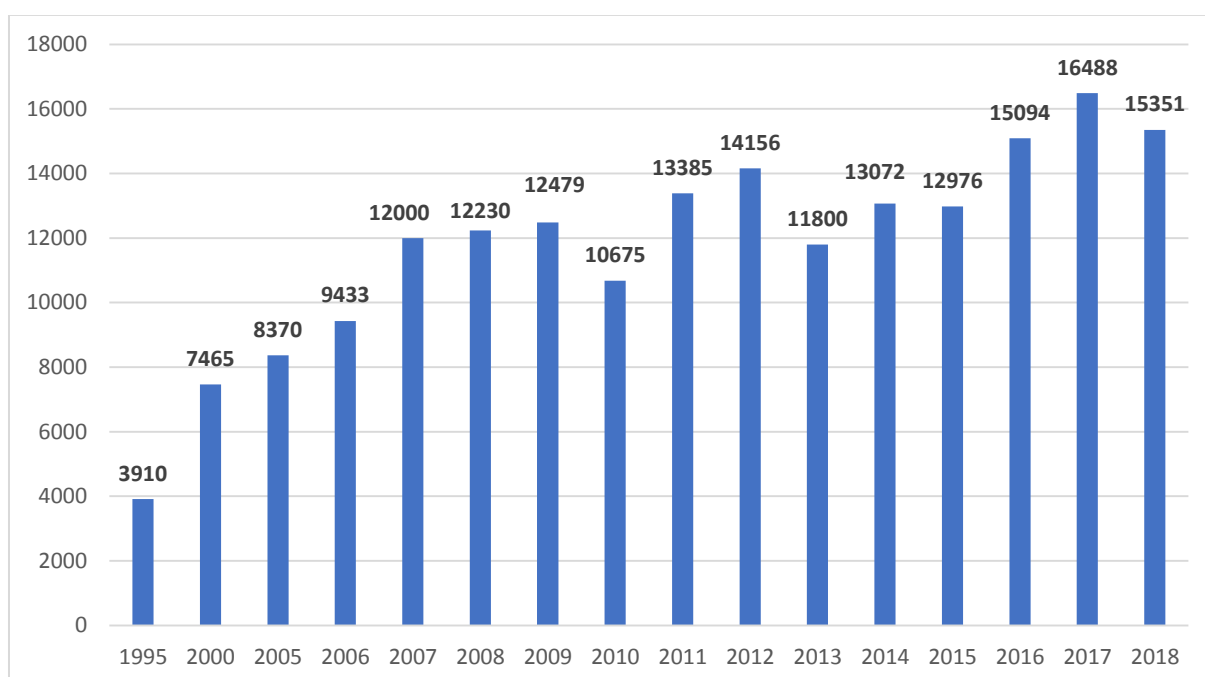
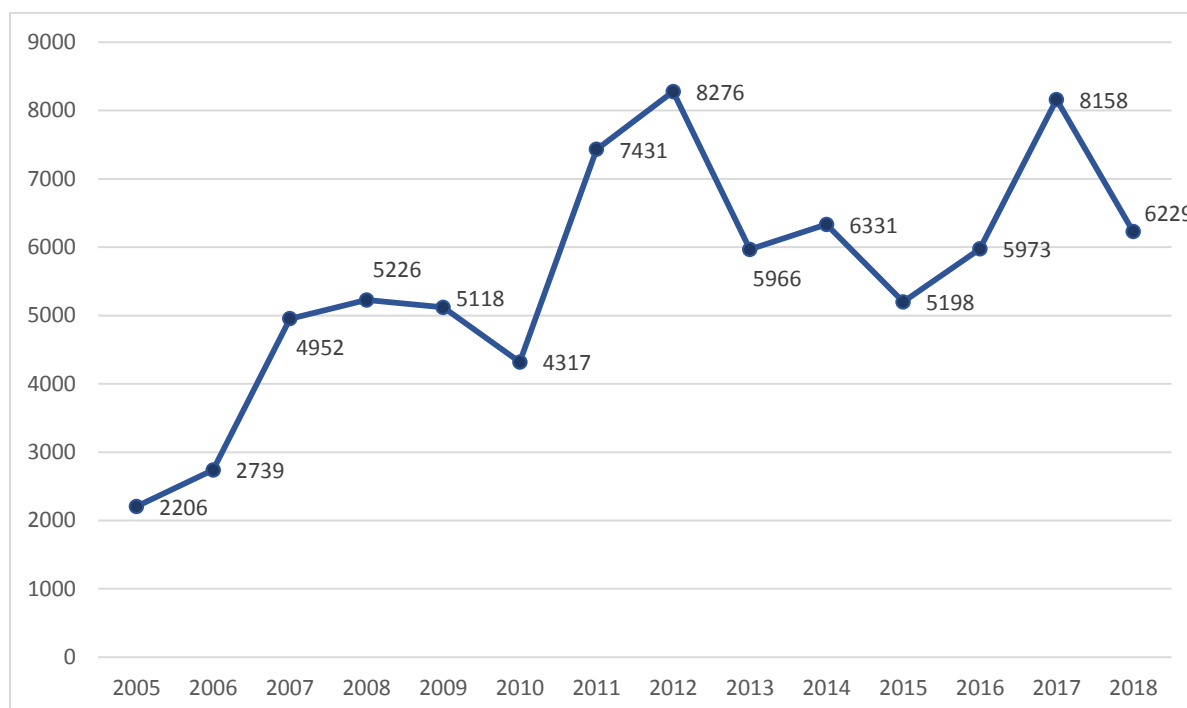


Tableau 3: Evolution de tonnage de marchandises FEAD



A propos de la Fédération Belge des Banques Alimentaires

La Fédération Belge des Banques Alimentaires est un organisme de coordination qui représente un réseau national de 9 Banques Alimentaires régionales, responsables de la redistribution des vivres auprès d'associations caritatives agréées. L'objectif des Banques Alimentaires est d'apporter une aide alimentaire aux personnes dans le besoin en recevant, à titre gratuit, un apport important de produits alimentaires du Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD), mais aussi de l'industrie alimentaire, des grandes entreprises de la distribution et des criées, et également en orchestrant différentes collectes de vivres auprès du public.

En 2018, 15.351 tonnes de nourriture ont été collectées et, avec l'aide des 305 bénévoles des Banques Alimentaires et des 623 associations caritatives agréées, distribuées à 159.081 bénéficiaires.

Plus d'information concernant le fonctionnement sur <http://www.foodbanks.be/>
www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE

Contact presse :



Ariane Goossens
Whyte Corporate Affairs
ag@whyte.be – 02 738 17 46